

Procès-verbal de l'assemblée générale CISL – CITAJ

du 27 juin 2003 à Rarogne

Monsieur Pierre-Alain Gentil, président de la CITAJ, ouvre la séance en excusant l'absence du président de la CISL, Monsieur Michel Béguelin. Plusieurs autres excuses ont été transmises, notamment :

- Monsieur Pierre Hirschy, président de la conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO) et chef du Département neuchâtelois de la gestion du territoire.
- Monsieur Jean-Jacques Rey-Bellet, chef du Département valaisan des transports, de l'environnement et de l'énergie.
- Les chefs des départements des transports publics des cantons de Berne, Fribourg, Jura et Genève, représentés par leurs chefs d'office
- De nombreux députés aux chambres fédérales de Suisse occidentale et de parlements cantonaux

Après les salutations d'usage, il annonce en préambule la proposition de fusion de la CISL et de la CITAJ qui est un des points importants de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté sans modification.

1. Rapport annuel par les présidents de la CISL et de la CITAJ

Monsieur Pierre-Alain Gentil donne lecture du rapport annuel de Monsieur Michel Béguelin sur les activités de la CISL (donné en annexe). A l'issue de cette lecture, la parole est donnée à l'assemblée pour d'éventuelles questions.

Question 1 : quel est le nombre de camions transportés par le BLS ces dernières années ?

Réponse (donnée en fin de séance) :
18'000 en 2001
40'000 en 2002
28'000 pour le 1^{er} semestre 2003

A l'issu du vote à main levée par les membres de la CISL, le rapport est accepté à l'unanimité.

Monsieur Pierre-Alain Gentil donne lecture de son rapport annuel sur les activités de la CITAJ (donné en annexe). Il exprime certaines inquiétudes en ce qui concerne les thèmes suivants :

- La capacité de la ligne Bâle-Delémont-Bienne limitée par sa voie unique. A ce sujet, il est important de relever la prochaine modernisation du tunnel de Granges.
- L'abandon du trafic des wagons isolés
- Les liaisons ferroviaires franco-suissees
- Rail 2002, 2^{ème} étape

Aucune question n'est posée, le rapport est accepté à l'unanimité par vote des membres de la CITAJ à main levée.

Monsieur Vincent Krayenbühl présente le schéma de restructuration du secrétariat et explique la démarche de recrutement de la nouvelle entité.

2. Décision sur le principe d'une fusion entre la CISL et la CITAJ

M. Gentil indique que l'engagement attendu lors de la présente assemblée générale n'est qu'une décision de principe. La fusion ne sera effective qu'après son adoption définitive l'année prochaine. D'ici là, un travail de coordination important est nécessaire. Il résultera de cette fusion un lobby représentatif de la Suisse occidentale faisant office d'interlocuteur avec les entreprises de transport.

La parole est donnée à l'assemblée pour d'éventuelles questions.

Question 1 (posée par Monsieur Coutau président de la Chambre de commerce de Genève) : Dans quelle mesure des entités comme la Chambre de commerce seront prises en compte dans une telle structure, compte tenu de leur caractère non-représentatif des pouvoirs publics ?

Réponse (de Monsieur Pierre-Alain Gentil) : avant, il n'existait pas de conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO), composée des chefs de départements des transports (conseillers d'Etat). La nouvelle entité CISL-CITAJ n'aura plus cette double fonction et la formule proposée lui permettra de gagner une liberté nouvelle de langage et d'action par rapport à la CTSO.

Question 2 (Monsieur Coutau) : Si les gouvernements cantonaux ne sont plus membres, quelle seront les conséquences financières ?

Réponse (de Monsieur Pierre-Alain Gentil) : cette question devra être précisée, mais quoi qu'il en soit, l'association ne sera pas mise en danger. Il ne devrait pas y avoir de problème car les cantons assurent le financement de base des actions de secrétariat assuré par la nouvelle entité par la CTSO d'une part et la CISL-CITAJ d'autre part.

Aucune autre question n'étant, le principe de fusion est accepté à l'unanimité par vote à main levée des membres de la CITAJ et de la CISL.

3. Approbation des comptes 2002 de la CISL

Après présentation des comptes (donnés en annexe) par Monsieur Jurg von Kaenel, le réviseur des comptes, Monsieur Beytrison en recommande l'approbation.

Aucune autre question n'est posée, les comptes sont acceptés à l'unanimité par vote à main levée des membres la CISL.

4. Election d'un nouveau président de la CISL

Monsieur Philippe Biéler exprime ses remerciements à l'égard de Monsieur Michel Béguelin, (démissionnaire du poste de président de la CISL) dont il brosse un portrait élogieux. Comme successeur, il propose Monsieur Pierre-Alain Gentil, conseiller aux Etats représentant du canton du Jura. Il explique la pertinence de ce choix eu égard à l'engagement avéré du candidat qui, en sa

qualité de président de la CITAJ et de la CISL pourra conduire cette fusion. Il exprime également sa satisfaction en ce qui concerne le projet de fusion de la CISL et de la CITAJ.

Aucun autre candidat ne s'étant annoncé, la candidature de Monsieur Pierre-Alain Gentil est acceptée par vote à main levée à l'unanimité. La fusion n'étant pas encore effective, il s'agit encore de la présidence de la CISL.

5. Election des vérificateurs des comptes de la CISL

Les vérificateurs des comptes, Messieurs Beytrison et Bissat sont disposés à accepter un nouveau mandat.

6. Cotisation à la CISL

Monsieur Vincent Krayenbühl présente le barème des cotisations qui demeurent inchangées.

7. Approbation des comptes 2002 de la CITAJ

Monsieur Pierre-Alain Gentil présente les comptes, qui sont tenus par le service des finances du Canton de Neuchâtel. Ceux-ci sont acceptés à l'unanimité par vote à main levée des membres la CITAJ.

Monsieur Wilhelm Schnyder, conseiller d'Etat du canton du Valais apporte les salutations de bienvenue de la part du gouvernement valaisan et remercie la CISL de l'appui apporté à la réalisation du tunnel de base du Lötschberg. Il invoque la nécessité de ne pas se démobiliser face aux programmes d'allègement des finances fédérales qui risquent de retarder la 1^{ère} étape d'aménagement de la ligne du Lötschberg.

La parole est ensuite donnée aux conférenciers, Peter Teuscher, directeur de la société BLS Alptransit AG, et Vincent Ducrot, chef de l'unité Grandes lignes de la division du trafic voyageurs des CFF qui présentent respectivement le projet de creusement du tunnel de base du Lötschberg et le nouveau concept d'offre voyageurs 2007 pour les lignes à travers les Alpes.

Les assemblées de la CISL et de la CITAJ sont levées à 10h50.

Lausanne, le 10 juillet 2003



Franck Rolland